



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée territoriale

Dossier suivi par : Ambroise SARRET
Tél. : 03 85 21 96 59
Mail : a.sarret@inao.gouv.fr

V/Réf :

N/Réf: CM/AS-22-492

vu, le commissaire enquêteur
Jean-François TANGHE

- 2 JAN. 2023

Monsieur le Maire
Mairie de Châtillon-sur-Cluses
15 Place de la mairie
74300 CHATILLON-SUR-CLUSES

Mâcon, le 19 septembre 2022

Objet : Déclaration de projet n°1 valant mise en
compatibilité du PLU de Châtillon-sur-Cluses

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 25 août 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour avis, la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Châtillon-sur-Cluses.

La commune de Châtillon-sur-Cluses est située dans l'aire géographique des AOP (Appellation d'Origine Protégée) « Abondance » et « Reblochon ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et poires de Savoie », « Raclette de Savoie » et « Tomme de Savoie » ainsi qu'à celle de l'IG spiritueux « Génépi des Alpes ».

L'étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La déclaration de projet n°1 a pour objet de modifier le zonage de la partie sud du secteur du col afin d'y installer notamment une entreprise de conserverie artisanale. Cette modification n'entraîne pas de consommation de foncier agricole supplémentaire.

Après étude du dossier, l'INAO ne s'oppose donc pas à ce projet, dans la mesure où celui-ci n'impacte pas les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice
Et par délégation
Christèle MERCIER

Copie : DDT 74

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51
www.inao.gouv.fr